DOUBLEMENT DE 6 VIADUCS
AUTOROUTE A85

DE **2016** À **2020**

1. Le Pré des Tourettes avant sa renaturation - 2. Le ruisseau des Agneaux avant les travaux de dérivation et de renaturation

En amont de la réalisation des travaux, VINCI Autoroutes mène de nombreuses études et investigations relatives à la faune et la flore aux abords de ses futurs chantiers.

Les travaux de dérivation du ruisseau des Agneaux

Illustration du ruisseau des Agneaux après dérivation et aménagement

Dans le cadre des travaux de doublement du viaduc de Langeais Est sur l'autoroute A85, les études ont mis en évidence l'existence de plusieurs espèces visées par des arrêtés ministériels de protection, dont deux peuvent être impactées par les travaux : une espèce de libellule, l'Agrion de Mercure, et une espèce de poisson, le brochet. Toutes deux fréquentent le ruisseau des Agneaux, qui s'écoule sous l'ouvrage actuel.

Pour des raisons hydrauliques, les piles des deux ouvrages doivent être alignées, ainsi la réalisation de la pile P4 nécessite la dérivation définitive du cours d'eau.

Ces travaux de dérivation constituent une véritable opportunité de redynamiser le ruisseau des Agneaux, qui est particulièrement lentique. Pour restaurer ce cours d'eau, **VINCI Autoroutes** propose des aménagements qui permettront de recréer un milieu aquatique plus dynamique et plus favorable à la faune locale, notamment aux libellules et aux poissons.

Par delà les travaux de renaturation du cours d'eau, des mesures compensatoires sont également prévues afin d'assurer un gain écologique certain du projet, notamment :

- **la création d'une frayère à brochet, en lieu et place de l'ancien lit du ruisseau des Agneaux.**
  Cet aménagement a pour but de favoriser la reproduction du brochet. Il sera également bénéfique pour le développement d'espèces animales liées aux milieux aquatiques et humides, comme les poissons, les libellules ou les amphibiens.

Une frayère à brochet sera aménagée en lieu et place de l'ancien lit du ruisseau.

- **la mise en valeur écologique du site du Pré des Tourettes**, représentant une surface d'une vingtaine d'hectares située entre le viaduc et la zone d'activités de la Foucherinne. Propriété de la commune de Langeais, ce site a longtemps été occupé par des peupleraies qui ont fait l'objet d'une exploitation en 2014. La culture du peuplier a considérablement diminué la diversité floristique et faunistique du site, avec la disparition de milieux caractéristiques de la vallée de la Loire le composant autrefois, tels que prairies humides et roselières.

  VINCI Autoroutes s'engage à prendre à sa charge la réalisation des travaux de renaturation du site du Pré des Tourettes, visant à restaurer la fonctionnalité écologique de la zone humide (restauration des prairies, des roselières, des fossés, des mares, des haies, etc.) et à augmenter la diversité des espèces végétales et animales associées à ces milieux (oiseaux, amphibiens, papillons et libellules en particulier).
  Des évolutions rapides sont attendues suite aux travaux, permettant d'envisager à court terme une découverte du site par le public, grâce à l'aménagement de chemins et la mise en place de sorties pédagogiques sur l'environnement de la vallée de la Loire, ou dans le cadre de la pratique de la Loire à vélo, dont le tracé doit longer le site.

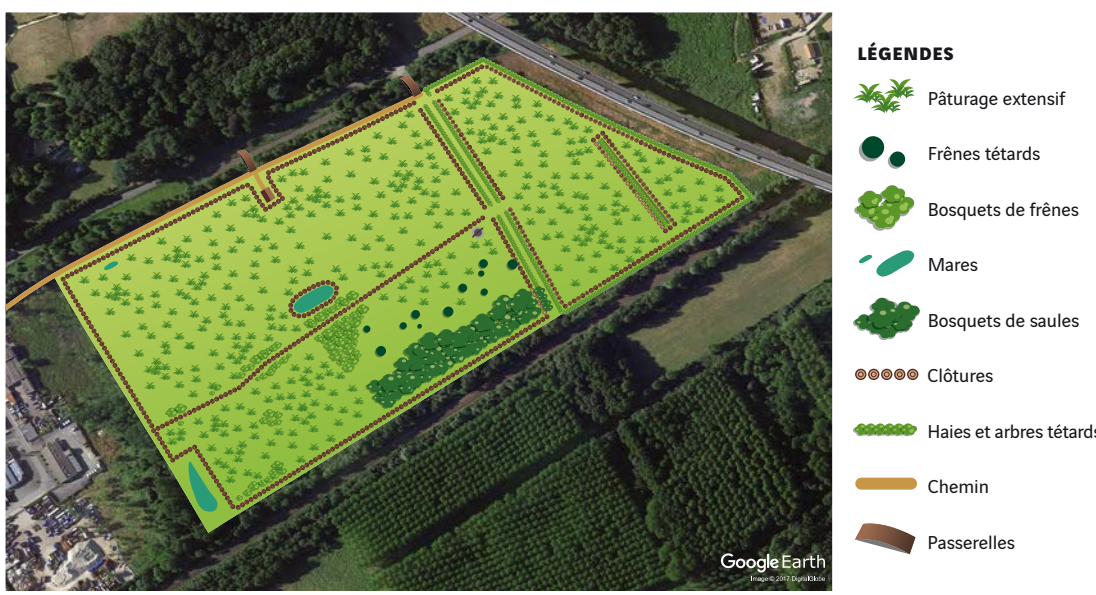

Renaturation du Pré des Tourettes

Crédits photos : ©Thierry Marzloff - ©Laurent Reinhard ARCADIS ESG - ©Google Earth
Janvier 2018
AGENCEPAULFREA.COM